

Impôt sur le revenu—Loi

Le projet de loi C-23 abolit quelques mesures fiscales dont seules certaines entreprises peuvent profiter. Ces mesures ne font que compliquer le processus décisionnel au sein des petites entreprises. Celles-ci devraient prendre leurs décisions en se fondant sur des principes commerciaux et économiques sensés au même titre que les grandes entreprises.

Le projet de loi C-23 élargit l'assiette fiscale par l'élimination de la déduction de 3 p. 100 au titre des stocks et l'élimination progressive des crédits généraux d'impôt à l'investissement de 7 et de 10 p. 100, et du crédit d'impôt pour transport et construction de 7 p. 100. Ces modifications s'accompagneront d'une réduction progressive des taux d'imposition. Le taux d'imposition de base passera de 36 p. 100 à 33 p. 100. Le taux d'imposition des industries manufacturières sera ramené de 30 p. 100 à 26 p. 100, pour les petits fabricants il passera de 10 p. 100 à 8 p. 100 et pour les autres petites entreprises, il sera réduit de 15 p. 100 à 13 p. 100. Notre engagement en faveur d'un régime fiscal plus équitable se reflète dans les mesures que nous avons prises jusqu'à maintenant dont celles qui ont stimulé la croissance économique.

M. Cassidy: Comme l'exemption pour gains en capital?

M. Warner: Comme l'exemption pour gains en capital.

M. Cassidy: Cela ne rend nullement le régime plus équitable et vous le savez.

M. Warner: L'impôt minimum réduira les possibilités d'éviter de payer des impôts. Le projet de loi C-23 met fin aux associations et aux mainmises visant à accroître les déductions fiscales par le recours aux règles de majoration du coût des biens d'une société. Il ne sera plus permis non plus de conclure des arrangements concernant les biens restreints qui permettraient aux sociétés pétrolières et gazières rentables de transférer temporairement leurs biens à des entreprises déficitaires pour réduire leurs impôts. Les sociétés de fiducie ne pourront pas faire le commerce des valeurs mobilières de telle façon que les intérêts et dividendes soient exempts d'impôt.

Personne à la Chambre ne peut prétendre que ce n'est pas là un projet de loi progressiste, un projet de loi juste qui va satisfaire les besoins des Canadiens et contribuer à la relance économique qui est déjà en marche un peu partout. Nous convenons aussi pour la plupart que cette relance va se maintenir très heureusement pendant quelques années encore. Comment pourrait-on prétendre le contraire quand le taux de chômage est passé de 11,7 pour 100 en septembre 1984 à 9,4 p. 100 en octobre 1986? Nous avons un gouvernement progressiste qui a su mettre en oeuvre un excellent programme de relance. Il y a aujourd'hui 255 000 chômeurs de moins qu'en septembre 1984. Il y a 119 000 jeunes chômeurs et 98 000 chômeuses de moins qu'alors. On crée plus de 24 000 emplois par mois comparé à 7 000 pour l'ancien gouvernement. Nous avons créé plus de 600 000 emplois en 25 mois, alors que l'ancien gouvernement en avait créé 400 000 en 55 mois.

• (1730)

Les réalisations du gouvernement en matière de relance économique sont absolument remarquables. Personne à la

Chambre ne peut dire que nous ne sommes pas sur la bonne voie en ce qui a trait au renouveau économique. Les taux d'intérêt ont chuté de près de 4 p. 100 et les taux hypothécaires, de plus de 3 p. 100. Il s'ensuit que la propriété est désormais plus accessible au Canadien moyen. Le coût d'une hypothèque de 50 000 \$ a diminué de plus de 100 \$ par mois au cours des deux dernières années. Cela a permis à plus de gens d'entrer sur le marché du logement. En Ontario et dans d'autres régions du pays, le logement connaît une expansion phénoménale. Qui pourrait s'opposer à ce genre de chose? Les citoyens de Stormont—Dundas et Glengarry savent certainement quels ont été les effets du renouveau économique dans leur région. Cela a apporté davantage d'emplois à tous les Canadiens, hommes, femmes et jeunes. Le renouveau économique se poursuivra grâce à une loi positive comme celle-ci.

Le taux d'intérêt sur un prêt hypothécaire agricole de cinq ans a diminué de plus de trois points de pourcentage, ce qui l'a fait tomber à son taux le plus bas depuis 1979. Même si ce n'est pas suffisant pour résoudre toutes les difficultés des agriculteurs, lorsque votre dette diminue de 3 p. 100, cela vous aide beaucoup. Le gouvernement a favorisé la baisse des taux d'intérêt. Nous la devons également au ministre des Finances (M. Wilson) qui a tracé au gouvernement la voie à suivre. Les résultats sont bien visibles. Tous les Canadiens les apprécient, qu'ils soient représentés par les députés de l'opposition ou ceux de la majorité. Le renouveau économique se porte bien au Canada.

Nous regrettons seulement qu'il ne soit pas aussi répandu que nous le voudrions, mais nous nous efforçons également d'y remédier. J'aimerais que les citoyens de l'Alberta et de l'Est connaissent la même prospérité économique que Mississauga ou la communauté urbaine de Toronto. Notre gouvernement est déterminé à effacer ces disparités régionales. Cette loi s'attaque à certains de ces problèmes. Elle favorisera l'investissement dans certaines régions dont l'expansion ou la prospérité n'ont pas été aussi marquées que nous l'aurions souhaitée.

Les taux d'intérêt ne peuvent être maintenus à un niveau relativement peu élevé que si la communauté internationale fait confiance à notre gouvernement. Les taux d'intérêt ne tombent pas du ciel; il faut les mériter et les gagner. Le Canada continuera à voir les capitaux affluer s'il se fait respecter sur la scène internationale. Cette année, nous nous attendons à une expansion de l'investissement étranger à la suite de la campagne menée par notre gouvernement. Les investisseurs arrivent d'Allemagne et de Hong Kong. Ceux de Hong Kong sont plus nombreux qu'ils ne l'ont jamais été. Ce sont de très riches investisseurs qui considèrent le Canada comme l'endroit idéal pour investir. Le Canada est un pays sûr, dirigé par un gouvernement démocratique et conscient de ses responsabilités. Non seulement leurs investissements y seront en sécurité, mais ils vont grossir. Ce faisant, ils créeront des emplois pour les Canadiens et ils rapporteront de l'argent aux investisseurs.